
[Imprimer](#)

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre des réhabilitations des collèges de Seine-Saint-Denis

Image

Le département de Seine-Saint-Denis souhaite confier la maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation des bâtiments et collèges sur son territoire.

La collectivité s'est engagée dans un programme de construction, rénovation et résilience écologique de ses collèges publics. Adopté fin 2020, le plan éco-collège 2021-2030 du département de la Seine-Saint-Denis prévoit d'investir un milliard d'euros dans la construction, la rénovation et la résilience écologique des collèges publics du territoire.

Huit nouveaux collèges doivent être bâtis et 43 rénovés, leurs émissions de gaz à effet de serre devant par ailleurs être réduites de 50 %. D'ores et déjà, quelques établissements ont fait l'objet de travaux importants, comme le collège Jean Vilar à La Courneuve.

Dans le cadre de cette démarche, le conseil départemental lance une consultation pour conclure des accords-cadre de maîtrise d'œuvre multi-attributaires à bons de commande pour la réhabilitation de ses bâtiments et collèges. Le marché est alloté, le premier lot concernant les « petits » marchés (moins d'un million d'euros), le second les marchés supérieurs à cette somme.

[Consulter l'avis](#)